CONTRÔLE PAR MAGNÉTOSCOPIE - NIVEAU 2

Développer les compétences de ses opérateurs ou techniciens dans le domaine du contrôle non destructif par magnétoscopie.
Préparation à la certification COFREND Magnétoscopie (MT) niveau 2 - secteur Fabrication et Maintenance, inscription au RS sous le numéro RS6797 en date du 01/10/2024

Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

→ Définir les conditions du contrôle par magnétoscopie, rédiger des instructions écrites pour les agents de niveau 1

→ Apprécier la conformité des pièces contrôlées à partir de critères d'acceptation établis par les codes, les normes, les spécifications ou les procédures

→ Pratiquer différentes techniques opératoires (matériels et produits)

→ Fournir un compte rendu de contrôle

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique alternant théorie et pratique au travers d'études de cas ou de travaux dirigés.

Compétences visées

Définir les conditions du contrôle par magnétoscopie et les transcrire sous forme d'instruction
Réaliser un contrôle par magnétoscopie en donnant une appréciation de la conformité des pièces contrôlées à l'aide de critères d'acceptations établis
Fournir un compte rendu de contrôle

Moyens d'évaluation

QCM

Profil du formateur

Formateur expert technique dans le domaine, intervenant dans des missions de conseil et d'assistances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Opérateurs ou techniciens des services contrôle, inspection, maintenance ou production. Personnel désirant acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'examen de certification magnétoscopie niveau 2.

Prérequis

Le niveau scolaire requis est celui du CAP technique ou du bac technique.

Ref : MT2

DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2027

Nantes

⧗ 35h - 1995 € HT

→ du **04/01** au **08/01/2027**
→ du **22/03** au **26/03/2027**
→ du **28/06** au **02/07/2027**
→ du **13/09** au **17/09/2027**
→ du **29/11** au **03/12/2027**

Senlis

⧗ 35h - 1995 € HT

→ du **08/02** au **12/02/2027**
→ du **01/03** au **05/03/2027**
→ du **19/04** au **23/04/2027**
→ du **24/05** au **28/05/2027**
→ du **21/06** au **25/06/2027**
→ du **26/07** au **30/07/2027**
→ du **30/08** au **03/09/2027**
→ du **18/10** au **22/10/2027**
→ du **06/12** au **10/12/2027**

Mulhouse

⧗ 35h - 1995 € HT

→ du **22/02** au **26/02/2027**
→ du **13/09** au **17/09/2027**

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.

ELIGIBLE AU CPF

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

Cédric Barba

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap pour étudier la faisabilité de cette formation à referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

→ Principes généraux de la méthode par magnétoscopie.

→ Mise en œuvre de la méthode par magnétoscopie selon différentes techniques.

→ Présentation du matériel pour les travaux pratiques.

→ Synthèse des principales normes générales et normes produit.

→ Travaux pratiques :
- contrôle de différents produits (moulés, forgés, soudures, etc.) ;
- utilisation des différents équipements (banc, électro-aimant, etc.) ;
- exécution de contrôles sur des pièces de nature différente avec rédaction d'un procès verbal d'essai et application des critères d'acceptation pour l'analyse de la conformité des pièces.

→ Défectuologie : étude des principaux défauts d'élaboration, de fabrication ou de fonctionnement rencontrés en contrôle par magnétoscopie.

→ Exercice de rédaction d'une « instruction écrite » pour un agent END niveau 1.

→ Corrigé concernant la rédaction d'une « instruction écrite ».

→ Exposé sur la certification Cofrend.

La formation nécessite l'utilisation de produits chimiques. Il est fortement recommandé que les apprenants aient suivi une sensibilisation par leur employeur aux risques liés aux produits chimiques.

Programme conforme aux recommandations de la Cofrend.
Un test d'entraînement sur questionnaire QCM est proposé chaque matin aux stagiaires.
Les stagiaires devront se munir d'une blouse et de chaussures de sécurité.
Nota : Le passage de l'examen de certification dans le centre d'examen Cofrend n'est pas inclus dans la formation et requiert une attestation d'acuité visuelle (se renseigner auprès du centre)
Le Cetim héberge deux centres d'examen agréés du comité sectoriel CIFM de la COFREND, à Senlis (cifm08senlis@cetim.fr) et à Nantes (cifm16nantes@cetim.fr)

Cette formation

Même thématique

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.